

Cote du document: EB 2022/135/R.31  
Point de l'ordre du jour: 17 b)  
Date: 22 avril 2022  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Investir dans les populations rurales

## Rapport du président du Comité d'audit sur la cent soixante-quatrième réunion

### Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

#### Responsables:

#### Questions techniques:

**Advit Nath**  
Directeur et Contrôleur  
Division du Contrôleur financier  
téléphone: +39 06 5459 2829  
courriel: a.nath@ifad.org

**Allegra Saitto**  
Cheffe  
Information financière et finances  
téléphone: +39 06 5459 2405  
courriel: a.saitto@ifad.org

#### Transmission des documents:

**Deirdre Mc Grenra**  
Cheffe  
Gouvernance institutionnelle  
et relations avec les États membres  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent trente-cinquième session  
Rome, 25-27 avril 2022

---

Pour: **Information**

## Résumé

1. Compte tenu de la pandémie de COVID-19, la cent soixante-quatrième réunion du Comité d'audit s'est tenue par visioconférence.
2. Le Comité d'audit a examiné les points ci-après, qui seraient soumis au Conseil d'administration à sa cent trente-cinquième session:
  - États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2021 (assortis de la déclaration de la direction et d'une attestation externe indépendante sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière), et examen de haut niveau des états financiers du FIDA pour 2021
  - Examen annuel des activités du Bureau de l'audit et de la surveillance
  - Examen de la participation du FIDA à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et des approches envisageables
  - Perspectives budgétaires à moyen terme pour 2023-2025
3. Au titre des questions diverses, la direction a communiqué des informations détaillées concernant les répercussions du conflit en cours en Ukraine sur les opérations du FIDA.

## Rapport du président du Comité d'audit sur la cent soixante-quatrième réunion

1. Le Comité d'audit souhaite porter à l'attention du Conseil d'administration les questions qu'il a examinées à sa cent soixante-quatrième réunion, tenue le 24 mars 2022. Compte tenu de la situation d'urgence provoquée par la COVID-19, la réunion s'est déroulée en ligne, par visioconférence.

### **Point 2 de l'ordre du jour – Adoption de l'ordre du jour (AC 2022/164/R.1/Rev.1)**

2. L'ordre du jour a été adopté après inscription des points suivants au titre des questions diverses:
  - Rapport d'audit interne sur le Burundi;
  - Rapport d'audit interne sur l'Ouzbékistan;
  - Conflit en Ukraine: risques et conséquences pour le FIDA.

### **Point 3 de l'ordre du jour – Procès-verbal de la cent soixante-troisième réunion du Comité d'audit (AC 2022/164/R.2) – pour approbation**

3. Le procès-verbal a été approuvé avec quelques modifications, qui ont été communiquées aux membres avant la réunion.

### **Point 4 de l'ordre du jour – États financiers du FIDA**

- a) **États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2021 (assortis de la déclaration de la direction et d'une attestation externe indépendante sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière) (AC 2022/164/R.3 + Add.1 + Add.2 + Add.3) – pour examen**
  - b) **Examen de haut niveau des états financiers du FIDA pour 2021 (AC 2022/164/R.4) – pour examen**
4. La direction a présenté ce point de l'ordre du jour et souligné que le commissaire aux comptes avait émis un avis sans réserve sur les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2021. Pour l'exercice financier 2021, l'efficacité opérationnelle de tous les éléments clés du contrôle interne de l'information financière avait été confirmée par la direction dans sa déclaration, laquelle avait fait l'objet d'une attestation indépendante du commissaire aux comptes.
  5. La direction a recensé les principaux facteurs influant sur la situation financière et les résultats du FIDA, soulignant que la situation financière globale était saine malgré la pandémie, que les fonds propres consolidés du FIDA dépassaient les 10 milliards d'USD et que la viabilité à long terme faisait l'objet d'un suivi étroit. Il a été noté que, au 31 décembre 2021, tous les ratios financiers respectaient les limites fixées par le FIDA. La direction a salué le professionnalisme, le travail assidu et la contribution de Deloitte & Touche, dont le mandat arrivait à son terme.
  6. Le commissaire aux comptes a donné des précisions sur les travaux d'audit effectués dans le cadre de l'audit des états financiers.
  7. Les membres du Comité ont demandé des éclaircissements sur les données figurant dans les informations financières, notamment sur l'établissement d'une comparaison entre les états financiers consolidés et les états concernant uniquement le FIDA, sur les indicateurs concernant les prêts improductifs, ainsi que sur l'exposition potentielle liée à certaines zones de conflit.
  8. La direction a communiqué les informations demandées, indiquant que, compte tenu du conflit en Ukraine, le FIDA avait pris des mesures pour se conformer aux politiques et procédures relatives aux sanctions. Il a aussi été noté que les répercussions de la crise seraient prises en compte dans les futurs scénarios

macroéconomiques servant au calcul des pertes sur prêts attendues.

La direction a apporté, en outre, des éclaircissements sur les procédures de service de la dette et sur les indicateurs concernant les pertes sur prêts attendues et les prêts improductifs.

9. Les états financiers consolidés et l'examen de haut niveau des états financiers du FIDA pour 2021 ont été considérés comme examinés et seraient présentés au Conseil d'administration à sa cent trente-cinquième session afin d'être entérinés, avant d'être soumis à l'approbation officielle du Conseil des gouverneurs en février 2023.

**Point 5 de l'ordre du jour – Rapport annuel sur les activités du Bureau de l'audit et de la surveillance (AUO) en 2021 et examen de l'adéquation des mécanismes de surveillance interne (AC 2022/164/R.5) – pour examen**

10. AUO a présenté le rapport sur les activités d'audit interne et d'enquête menées en 2021. Il a souligné que les vastes réformes menées par le FIDA sur le plan des procédures organisationnelles, de la structure financière, des ressources humaines et des processus opérationnels, s'étaient poursuivies en 2021, et avaient mis à rude épreuve les capacités du personnel et l'environnement de contrôle.
11. Dans le cadre des activités qu'il menait sans relâche pour auditer les programmes de pays du FIDA, AUO avait mis en lumière certaines difficultés liées à la supervision de l'exécution des programmes, notamment la passation des marchés au titre des projets, malgré le renforcement notable de la capacité de supervision des activités de passation des marchés du FIDA au cours des deux dernières années. Il a été noté que le respect des règles et procédures restait satisfaisant dans l'ensemble de l'institution, dans le contexte du déploiement progressif du cadre révisé de délégation des pouvoirs, et que les aspects financiers des processus du FIDA avaient été jugés positifs.
12. Le niveau des allégations de fautes professionnelles ou de pratiques répréhensibles reçues par AUO s'était stabilisé ces dernières années, mais leur nombre restait élevé, ce qui s'expliquait probablement par les risques de fraude et de corruption inhérents aux environnements difficiles dans lesquels le FIDA intervenait. Parallèlement, AUO avait renforcé ses mesures d'atténuation des risques en communiquant des données sur l'état d'avancement des dossiers lors de réunions trimestrielles à l'ensemble des principales parties prenantes, dont le Département de la gestion des programmes, la Division des services de gestion financière et la Division du Contrôleur financier.
13. S'agissant des ressources en personnel, les effectifs d'AUO avaient été renforcés au cours des dernières années à la faveur de l'ajout de plusieurs postes d'administrateur. Toutefois, AUO avait enregistré une forte rotation de son personnel en 2021. En dépit des difficultés, il avait livré en 2021 un nombre record de produits d'une qualité sans précédent. Enfin, AUO a informé le Comité que sa fonction d'enquête pourrait éventuellement faire l'objet d'un examen externe.
14. Les membres du Comité ont accueilli favorablement le rapport et l'examen externe à venir. Les membres du Comité ont accordé une attention plus soutenue aux difficultés persistantes concernant la passation des marchés au titre des projets, ainsi qu'aux répercussions structurelles et aux éventuelles mesures d'atténuation des risques. AUO et la direction ont donné des précisions au sujet des mesures prises et de la grande importance que la direction accordait à cet aspect. AUO a en outre fait savoir que les constats d'audit étaient généralement moins sévères dans les pays où le FIDA était représenté sur place, soit par un Bureau de pays, soit par un directeur ou une directrice de pays. Le Comité a fait remarquer qu'aucun cas de harcèlement ou d'atteintes sexuelles n'avait été signalé en 2021, ce qu'AUO a confirmé.
15. Le document a été considéré comme examiné.

**Point 6 de l'ordre du jour – Propositions d'opérations de placement privé du FIDA (AC 2022/164/R.6) – pour examen**

16. Le Comité a examiné à huis clos les propositions d'opérations de placement privé du FIDA et donné son aval à ce que le document soit soumis au Conseil d'administration pour approbation.

**Point 7 de l'ordre du jour – Perspectives budgétaires à moyen terme pour 2023-2025 (AC 2022/164/INF.1) – pour information**

17. La direction a présenté ce point de l'ordre du jour, soulignant que le FIDA s'était engagé à entamer un exercice global de planification budgétaire pluriannuelle pour la période 2023-2025 dans un souci de prévisibilité et de transparence. Elle a souligné que les considérations budgétaires à moyen terme seraient fonction de trois facteurs principaux:
- les variations dans le volume de programmes à exécuter, ainsi que l'expertise technique et les aspects qualitatifs à améliorer en conséquence à des fins d'efficacité;
  - le renchérissement du coût des affaires en cas de décentralisation vers des pays plus vulnérables;
  - l'élargissement du champ d'opérations et d'activité du FIDA.
18. La direction a indiqué que trois scénarios budgétaires avaient été envisagés et que, pour chacun d'entre eux, il faudrait agir de manière ciblée pour définir des priorités stratégiques. Les membres du Comité ont également été informés des déficits de financement qui pourraient exister à l'avenir.
19. Les membres du Comité, se félicitant de cet exposé, ont salué l'initiative, point de départ de futures consultations. Ils ont souligné l'importance d'établir des priorités, d'envisager un partage des coûts et des financements et de collaborer avec d'autres organismes et institutions des Nations Unies.
20. Le Comité a pris note de cet exposé.

**Point 8 de l'ordre du jour – Examen de la participation du FIDA à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE) et des approches envisageables (AC 2022/164/R.8 + Corr.1) – pour examen**

21. La direction a fait le point sur la participation du FIDA à l'Initiative PPTE depuis sa création, soulignant que le Fonds y prenait part activement depuis 1997. Il a été noté que le fait de s'aligner sur les pratiques adoptées par d'autres institutions financières internationales permettait à l'institution de préserver son statut de créancier privilégié, de maintenir son ratio de prêts improductifs et de conserver son appréciation positive auprès des agences de notation de crédit. Le Comité a été informé que le Soudan avait atteint le point de décision en juin 2021, juste avant le début des troubles politiques, et qu'il n'avait actuellement aucun arriéré de paiement auprès du FIDA. Il a également été informé que la Somalie était parvenue au point de décision en mars 2020. La Somalie ayant accumulé des arriérés de paiement depuis le début des années 1990, appuyer l'apurement du solde de 6 millions d'USD était une condition préalable à un processus d'allègement de la dette sans heurts.
22. Les membres du Comité ont posé des questions et fait part de leurs observations au sujet des diverses options d'allègement de la dette. Certains d'entre eux ont demandé des précisions sur les mesures prises par les autres institutions et sur l'impact et le calendrier des mesures de soutien. Le mécanisme de financement de l'initiative PPTE devrait être examiné comme un tout, éventuellement dans le cadre des consultations au titre de FIDA13.

23. Les opinions divergeaient entre les membres en ce qui concernait l'appui à l'admission du Soudan au point de décision, avec ou sans allègement provisoire de la dette. Des discussions plus approfondies s'imposaient à cet égard, ce dont la direction a pris note, indiquant qu'elle poursuivrait ses consultations.
24. La direction a souligné qu'il importait que les membres adoptent une approche uniforme au sein des différentes banques multilatérales concernant les deux pays. Elle a également souligné qu'il était possible d'approuver l'admission au Soudan au point de décision sans allègement provisoire de la dette.
25. Le document a été considéré comme examiné et serait présenté au Conseil d'administration, accompagné du document détaillé sur les dossiers de pays admissibles au point de décision de l'Initiative PPTÉ.

**Point 9 de l'ordre du jour – Projet d'ordre du jour provisoire de la cent soixante-cinquième réunion du Comité d'audit – (AC 2022/164/R.9) – pour examen**

26. Le projet d'ordre du jour provisoire de la cent soixante-cinquième réunion du Comité a été examiné sans qu'aucune observation ait été formulée.

**Point 10 de l'ordre du jour – Continuité des opérations et efficacité des méthodes de travail – répercussions de la COVID-19**

27. La direction a fait le point sur les mesures de continuité des opérations et les activités d'adaptation engagées face à la pandémie de COVID-19, soulignant les progrès accomplis depuis le dernier compte rendu. Il a été noté que quatre bureaux continuaient de fonctionner en télétravail. Dans le cadre du programme pilote de télétravail, lancé en octobre, 25 des 801 membres du personnel travaillaient hors de leur lieu d'affectation.
28. Certains membres du Comité ont demandé des précisions sur les enseignements tirés, les bureaux de pays fermés et la possibilité d'effectuer des déplacements officiels.
29. La direction a précisé que les bureaux encore fermés étaient ceux situés en Côte d'Ivoire, en Haïti, au Nigéria et au Pérou. Elle a informé le Comité que l'aménagement des modalités de travail avait commencé à être proposé dans le contexte des premières mesures de confinement. Il a également été noté que, dans le cadre des audits de bureaux de pays, la délégation des pouvoirs et les effets de la décentralisation étaient évalués attentivement.
30. Le Comité a pris note de ces informations actualisées.

**Point 11 de l'ordre du jour – Rapports financiers régulièrement soumis au Conseil d'administration – pour examen**

- a) **Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour 2021 (AC 2022/164/R.10)**
  - b) **Incidence financière de la non-perception des remboursements du principal et des commissions de service du fait de l'application du Cadre pour la soutenabilité de la dette (AC 2022/164/R.11)**
  - c) **Rapport sur l'état des contributions à la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (AC 2022/164/R.12)**
  - d) **Rapport sur l'état des contributions à la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (AC 2022/164/R.13)**
  - e) **Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service (AC 2022/164/R.14)**
31. La direction a présenté au Comité le rapport sur le portefeuille de placements, qui renfermait des informations arrêtées au 31 décembre 2021. Il a été noté que la

performance du portefeuille jusqu'en décembre 2021 était légèrement positive et que le niveau du portefeuille de placements était largement supérieur aux exigences de liquidité. La direction a souligné qu'il existait un risque de volatilité des marchés accrue, qu'elle prenait en compte pour respecter l'objectif de préservation des liquidités et du capital.

32. La direction a présenté l'état des contributions à la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12), soulignant que les annonces de contributions s'élevaient à 1,22 milliard d'USD, les instruments de contribution à 970 millions d'USD et les versements reçus à 338 millions d'USD.
33. Certains membres du Comité ont demandé des éclaircissements sur la cible de reconstitution des ressources pour FIDA12, les chiffres communiqués relativement aux ressources compensatoires au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD), l'état des contributions à FIDA11 et le document intitulé « Incidence financière de la non-perception des remboursements du principal et des commissions de service du fait de l'application du Cadre pour la soutenabilité de la dette ».
34. La direction a confirmé que les annonces de contributions en faveur de FIDA12 devraient atteindre 1,3 milliard d'USD. Il a été précisé que les montants compensatoires au titre du CSD figurant dans l'état des contributions à FIDA11 se rapportaient uniquement à la compensation du principal et avaient été convertis en dollar des États-Unis au taux de change arrêté pour la reconstitution.
35. Les documents ont été considérés comme examinés et seraient soumis au Conseil d'administration pour information à sa prochaine session.

#### **Point 12 de l'ordre du jour – Questions diverses**

##### **a) Informations actualisées sur la proposition relative à la conclusion d'un accord de prêt concessionnel de partenaire avec la République de l'Inde à l'appui du programme de prêts et dons de FIDA12**

36. La direction a informé le Comité que la proposition relative à l'obtention d'un prêt concessionnel de partenaire d'un montant de 20 millions d'USD octroyé par l'Inde avait été approuvée par le Conseil d'administration au cours d'un vote par correspondance en date du 5 février.
37. Le Comité a pris note de ces informations actualisées.

##### **Point 12 b) de l'ordre du jour – Rapports d'audit interne sur la supervision des programmes de pays en Ouzbékistan et au Burundi (IAR/22/01/Rev.1 et IAR/21/13/Rev.1 respectivement) – pour examen**

38. Le Comité a examiné à huis clos les rapports d'audit interne sur la supervision des programmes de pays en Ouzbékistan et au Burundi. Les membres ont accueilli favorablement les informations actualisées communiquées par la direction au sujet des mesures prises pour donner suite aux conclusions des rapports. Ils ont également relevé avec satisfaction que, comme l'avait fait observer AUO, les audits avaient fait ressortir de grandes difficultés, mais que la direction les avait prises au sérieux et avait réagi de manière constructive, la priorité ayant été accordée aux questions de passation de marchés.

#### **Questions diverses**

39. La direction a communiqué des informations détaillées concernant les répercussions du conflit en Ukraine sur les opérations du FIDA. Le Comité a été informé que la haute direction avait suivi la situation de près.
40. La direction a indiqué que, même si le FIDA n'avait d'opérations en cours ni en Fédération de Russie, ni en Ukraine, ni au Bélarus, la crise et la situation sur le terrain avaient des répercussions importantes, les prix mondiaux des principaux produits de base ayant considérablement augmenté. Le risque de dégradation du

portefeuille de prêts, notamment pour les pays fortement tributaires des importations d'énergie et de denrées alimentaires, faisait l'objet d'un suivi attentif.

41. Il a été noté que plusieurs abaissements de notes et une mise sous surveillance négative avaient eu lieu dans d'autres institutions financières, dont la Banque asiatique de développement, la Banque internationale d'investissements, la Banque de commerce et de développement de la mer Noire et la Nouvelle Banque de développement. Le FIDA se trouvait dans une situation différente du fait qu'il n'était pas directement exposé aux pays concernés. Le Comité a été informé que la direction suivrait l'évolution de la crise pour évaluer les plans de financement.
42. Le Comité a été informé que la direction étudiait la possibilité de créer un nouveau mécanisme alimenté par des fonds supplémentaires (prélevés, par exemple, sur le Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds ou la Plateforme pour la gestion des risques agricoles) ou par des ressources de base additionnelles ou d'autres prêts concessionnels, voire par la réaffectation de ressources déjà allouées.
43. Les membres du Comité ont accueilli favorablement ces informations détaillées et attendaient avec impatience d'en délibérer plus avant avec le Conseil.